

# LE BULLETIN



DES  
AMIS

DU PERE  
CAFFAREL

BULLETIN de LIAISON N°15  
Juillet 2014

ASSOCIATION DES AMIS DU PÈRE CAFFAREL  
49 RUE DE LA GLACIERE  
F-75013 PARIS  
[www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

*Vous pouvez commander le DVD du Père Caffarel à*

L'Association des Amis du père Caffarel,

- soit par courrier : 49 rue de la Glacière F-75013 PARIS
- soit par internet sur le site : [www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)  
au prix de **5 €**

Vous trouverez en dernière page un bulletin vous permettant de  
**renouveler votre adhésion** pour l'année 2014,  
si vous ne l'avez déjà fait.

Vous pourrez inscrire au verso de ce bulletin les noms d'amis auxquels vous souhaitez que nous adressions une demande d'adhésion.

## SOMMAIRE

- **Editorial** : La Vertu de la Fidélité en Famille  
Tó et José Moura Soares p. 4
- **La Catalogne fête les 60 ans de la création des Equipes Notre Dame à Barcelone**  
Enrique et Marisa MANZANILLA p. 6
- **Témoignage** : Franscec Verges I Vives p. 8
- **Le mot du postulateur**  
Père P. D. Marcovits p. 10
- **Etat d'avancement de la cause**  
Marie-Christine Genillon p. 11
- **L'année de la Famille :**  
**« une église en réduction »** Père Henri Caffarel p. 12  
**Vatican II :**
  - o **Constitution GAUDIUM ET SPES** p. 15
  - o **Décret sur l'Apostolat des Laïcs** p. 16
- **L'arrivée du Père CAFFAREL à TROUSSURES** p. 18
- **Bilan financier de l'association des amis du père Caffarel** p. 21
- **La Prière du Père Caffarel** p. 23
- **Association des Amis du père Caffarel,**  
**membres d'honneur** p. 24
- **Bulletin de renouvellement de votre adhésion** p. 27

## **EDITORIAL**

To et José Moura Soares

*(Couple responsable de l'Equipe Responsable  
Internationale des Équipes Notre-Dame)*



### La Vertu de la Fidélité en famille

En faisant mémoire du Père Caffarel :

15 - *« Vous avez un charisme propre. D'ailleurs, pour être ces témoins que le monde attend, pas besoin de quitter vos tâches familiales et professionnelles ; vous n'avez pas à partir pour une lointaine croisade ».*

La grande nouveauté de l'amour qui existe dans l'Alliance mystérieuse entre le Seigneur et les hommes est seulement captée lorsqu'elle est vécue.

Cette Alliance, pleine de tendresse, de vigueur, nous rend capables d'accepter cette invitation ainsi que les défis de la grande dimension du Sacrement du mariage et de la construction de la famille.

Dieu a fait cette Alliance avec nous en considérant que l'homme se sentant aimé sera à son tour capable d'aimer.

Un véritable amour, sincère et gratuit a la garantie d'être fidèle. La fidélité est principalement le fruit de la qualité de l'amour, elle est le modèle qui devra être adopté dans la Famille, pour qu'elle puisse aussi donner des fruits.

La fidélité de l'amour humain n'est pas isolée dans le mariage. La fidélité est une vertu chrétienne, avec elle et en elle nous maintenons nos engagements en couple, dans la famille et avec nos frères.

Qui ne serait pas capable de dire au sein de sa famille, indépendamment de la personne, « *Je t'aime pour toute la vie* ».

Ayons alors le courage d'introduire dans le temps la profondeur de l'Éternel.

Si nous nous regardons les uns les autres avec un regard de celui qui juge, nous perdrons certainement l'essentiel de notre capacité à aimer pour toujours.

Que les couples des END aient l'audace de répartir l'amour que Dieu leur donne et qu'ils aient l'Espérance que la tendresse donnée dans leurs familles est avant tout l'expression de la miséricorde de Dieu en nous.

Donc, animés par cette confiance et sûrs que nous n'avons pas besoin de faire une « *lointaine croisade* » pour que nos familles soient de véritables cellules vivantes dans l'Église d'aujourd'hui, où l'Amour existera pour toujours, soyons audacieux et attentifs dans la réponse aux signes des temps.

Tó et José Moura Soares



## La Catalogne fête les 60 ans de la création des Equipes Notre Dame à Barcelone

Cette année, nous célébrons le soixantième anniversaire du commencement des Équipes de Notre Dame à Barcelone. Quelques années auparavant, il avait été créé dans cette ville un groupe de familles chrétiennes et, déjà en 1951, celles-ci ont établi un contact avec le Père Caffarel qui a envoyé quelques lettres "aux chers amis de Barcelone". Dans celle du 27 mars 1954, il disait : *"J'ai reçu votre lettre quelques minutes avant mon départ pour la Suisse. Je serai avec tout cœur avec vous à l'occasion du troisième anniversaire de votre groupe. Il est dommage que je ne puisse pas être parmi vous. Je vous aurais dit : Amis soyez toujours fraternellement unis pour vous aider à découvrir la manière de vivre un christianisme intégral. Ce qu'il manque à notre monde moderne, d'une manière impérieuse, ce sont des chrétiens livrés totalement au Christ. Je vous demande à tous vos prières. Saluez respectueusement vos aumôniers de ma part"*.

Pratiquement un mois après, monsieur J. Pillias, membre des Equipes Notre Dame, manifeste son intention de venir à Barcelone pour se mettre en rapport avec divers groupes, des familles et des prêtres intéressés par une information sur les Equipes Notre Dame.

Au commencement, il y avait un groupe à Barcelone de dix ou douze couples, groupe qui a été divisé en deux, en suivant les indications de Paris. L'un des deux a adopté le nom d'équipe Barcelone 1, équipe qui existe encore aujourd'hui.

Le souvenir de quelques personnes de Barcelone, qui ont connu le P. Caffarel, est celui d'une personne exigeante, avec un grand amour du Christ et de l'Église. Ils rappellent ces mots sur les couples qui initiaient les groupes à Paris : *"elles m'apprenaient ce qu'était l'amour humain et je pouvais leur apprendre l'amour de Christ."* Sa vision des Équipes était celle de communautés chrétiennes dans lesquelles on respire l'intériorité de la foi avec la confiance accueillante des équipiers.

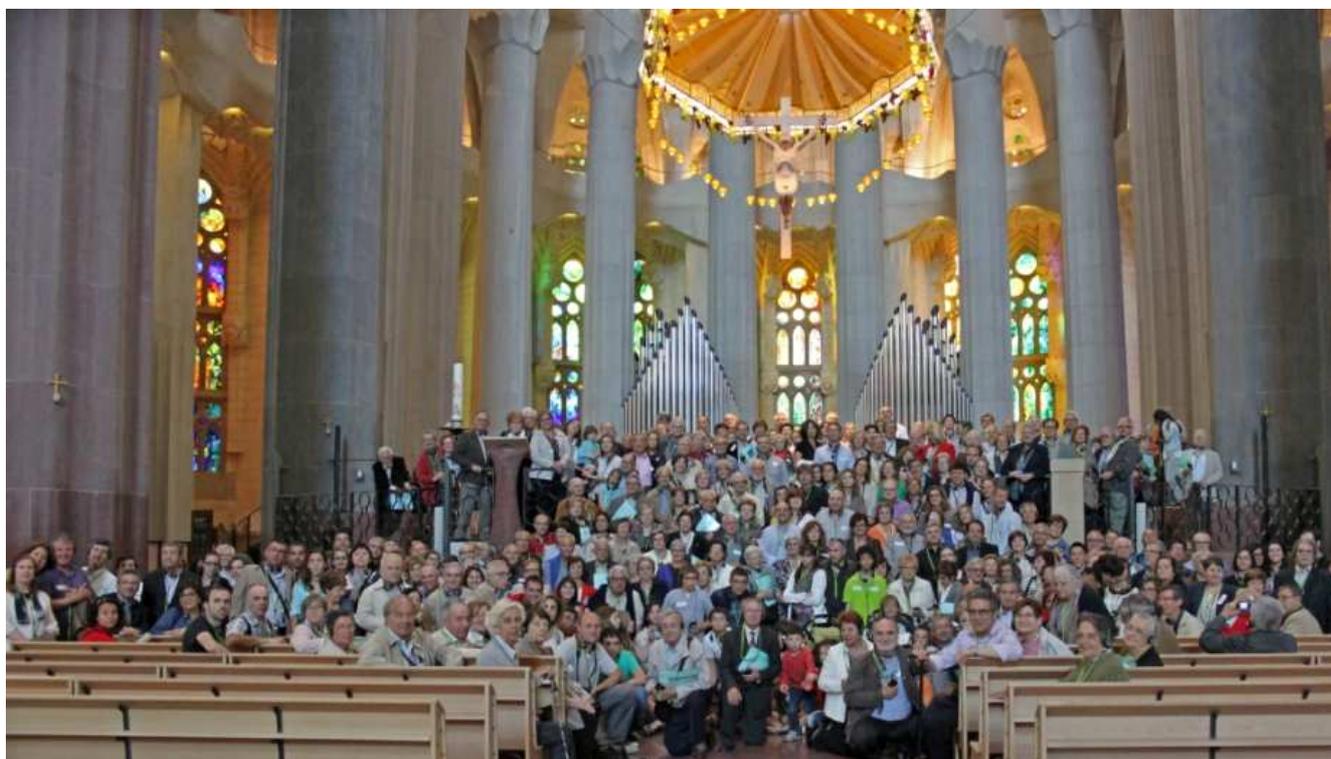
Les Équipes ont vécu une époque d'enthousiasme et de poussée expansive dans les années 50 - 60. Depuis Barcelone, les Équipes gagnaient sur d'autres lieux de la Catalogne et du reste de l'Espagne. Ainsi, par exemple, d'octobre 1959 à octobre 1960, on est passé de 20 à 42 équipes. En 1962, dans les

quatre secteurs qui existaient à Barcelone (ils comprenaient aussi d'autres villes comme Terrassa, Sabadell, Gironna, Reus, etc..) il y avait 68 équipes constituées, 20 en pilotage et 14 en formation. Et cette année-là, il y avait déjà, aussi, des équipes à Séville, à Madrid, à Valence, à Pamplona et dans d'autres villes.

Voici le témoignage d'Aurore et José Ramón, un couple de Séville, à la fin des années 50 : "À l'occasion d'un voyage à Barcelone, nous assistons à une réunion de l'équipe Barcelona-1. La réunion nous impressionne et nous enthousiasme, spécialement la partie dédiée à la prière et la mise en commun, des impressions que nous transmettons à nos groupes de Séville, en décidant de nous diriger à Paris pour solliciter l'admission dans ce Mouvement des équipes".

En septembre 1959, a eu lieu la première réunion de responsables en Espagne, selon une information des équipes de Séville. Il a été célébré dans Vallvidrera, à Barcelone, avec la présence du Père Caffarel, des responsables régionaux des équipes espagnoles et des Sipsom, du Centre Directeur.

Enrique et Marisa MANZANILLA  
Correspondants de l'Association des Amis du Père Caffarel



## EN MEMOIRE DE L'ABBE CAFFAREL

*Le père Franscec VERGES I VIVES était espagnol, plus précisément catalan. Il a connu le père Caffarel dès le commencement des Equipes Notre-Dame dans son pays.*

Mon Abbé Caffarel

Un soir de septembre, un coup de téléphone du Père Sarrias m'annonce la mort de l'Abbé Caffarel. Je me suis exclamé spontanément : « Je me sens orphelin ! ». Caffarel avait été pour moi un père dans la foi et dans mon ministère sacerdotal. Pas l'unique, mais un des plus importants. Depuis quelques années je ne l'avais pas vu, mais il était toujours présent à mon esprit. Bien sûr, je ne suis pas seul à ressentir sa mort comme celle d'un père. Beaucoup d'équippers dans le monde doivent avoir ce même sentiment.

Le dimanche 3 novembre 1996, à la sacristie de notre Cathédrale, nous étions de nombreux Conseillers des Equipes en train de nous préparer pour la Messe en mémoire de l'Abbé. Et le Cardinal, Monseigneur Carles, lui aussi ancien Conseiller des équipes, m'avoua qu'il l'avait connu par la revue « L'Anneau d'Or ». Il aurait été très intéressant d'entendre les souvenirs de chaque Conseiller. C'est à mon tour de dire le mien.

J'ai eu bien des rapports à partir de 1954 avec l'Abbé Caffarel, au début des END à Barcelone. A Paris, aux journées des Conseillers. A Rome et Lourdes aux Rencontres internationales des Equipes et du Mouvement de Veuves, œuvre suscitée par lui. A Barcelone, la première fois en 1959, quelques mois après la rencontre de Rome avec le Pape Jean XXIII, c'était l'enthousiasme et un grand élan expansionniste dans notre pays et dans le monde entier. Bien des gens s'intéressaient aux Equipes, une période heureuse pour les END. L'Abbé a reçu chez moi le jeune Jordi Pujol (futur Président de la Catalogne) pour parler des équipes de ménages « Confraria de Virtèlia » en train de débiter à l'image des END. A Blois, il y a eu une réunion avec quelques ménages et conseillers durant laquelle il nous a nous fait part de ses désirs pour le présent et le futur des Equipes. A Madrid, je l'ai entendu lors d'une Journée Internationale de Responsables nous donner sa vision des Equipes en tant que communautés chrétiennes, vivant l'intériorisation de la foi, dans la confiance et l'accueil des équippers. Je l'ai

retrouvé aussi à Lourdes pendant le Concile dans une rencontre internationale. Au bout de quelques années, je suis allé à Troussures à la Maison de Prière pour participer à l'une de ses fameuses « Semaines de Prière », au cours de laquelle il fut mon maître d'oraison. C'était à la fin de 1970 et il n'était déjà plus le Conseiller Spirituel des END. Et c'est dans cette Maison qu'il est mort au mois de septembre 1996.

Je ne connais pas toute sa vie. En 1939 il était jeune prêtre à Paris. Il fut vicaire à la paroisse St Augustin à Paris. Quelques temps avant la guerre, il a fait connaissance de jeunes ménages bons chrétiens – peut-être anciens scouts – qui lui ont demandé de les éclairer sur l'amour dans le mariage et leur désir d'aimer le Christ. Il se souvenait que l'amour joyeux de ces quatre ménages l'avait frappé et porté à s'intéresser au mariage à travers eux. Il disait : « Eux m'apprirent ce qu'était l'amour humain et moi je pouvais leur enseigner ce qu'était l'amour du Christ ». Il avouait que ceci l'avait conquis et enthousiasmé, nous découvrant ainsi le secret de sa vie : « Au début, disait-il, quatre réunions furent suffisantes pour décider de ma vocation ».

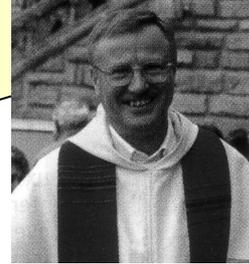
L'Abbé Caffarel fut un homme « de vocation », comme aimait le dire Emmanuel Mounier son contemporain. Il était, en même temps, encourageant et exigeant. L'Abbé Caffarel fut cet humaniste, séduit par le Christ, homme de la rencontre et de l'expérience de Dieu. Le « quaker catholique », comme je l'appelais quelquefois, en référence à Thomas Kelly, le quaker qu'il appréciait beaucoup, le citant souvent. En sachant cela de lui, on comprend son enthousiasme et sa ténacité. Son être vivait en profondeur et cette profondeur, il la communiquait au long des années à tout ce qu'il entreprenait. Fidèle à son appel intime – sa vocation – il poussa loin toutes ses œuvres.

Franscec Verges I Vives



## Au Service

*Le mot du postulateur*  
Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.



*Postulateur de la Cause de Canonisation  
Du Père Caffarel*

### La sainteté rayonne

La béatification d'un serviteur de Dieu n'est pas celle de son œuvre mais de sa personne. Pourtant l'œuvre est un rayonnement de sa personne.

Au rassemblement international des Équipes Notre-Dame de Brasilia, nous étions nombreux à admirer les innombrables couples de toute nationalité, réunis dans la joie et dans une profonde prière. N'est-ce pas la descendance spirituelle du père Caffarel ? Et nous nous disions : « Voilà le rayonnement de la sainteté du fondateur des Équipes Notre-Dame. » Oui, la sainteté rayonne ! Si les fruits sont saints, les racines sont saintes.

Mais c'est le père Caffarel, sa personne que nous présentons à l'Église pour que sa sainteté soit reconnue. C'est sa personne qu'il s'agit de connaître, d'aimer, de prier. Il me semble qu'il convient de lire et de méditer ce qu'il a écrit : nous entrons ainsi dans son univers spirituel, il nous met devant Dieu, le seul but de sa vie. Un saint conduit toujours ses frères et ses sœurs au Seigneur, en la présence de Dieu. Mais il faut aussi le prier, lui demander de nous accompagner, de nous guider... Un lien personnel se crée, un lien qui traverse le ciel et la terre, un lien simple et familier. Il est proche.

Les signes de sa proximité avec nous sont les grâces que beaucoup reçoivent par son intercession : grâces spirituelles. C'est sur cette terre labourée par la grâce que pourra naître un miracle.

A cette lumière, nous vous l'avons déjà écrit, n'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages. Mais aussi : demandons au Seigneur de bien

vouloir répondre à nos demandes d'un miracle pour que le serviteur de Dieu soit reconnu bienheureux et qu'il puisse ainsi éclairer les couples sur le chemin de leur mariage et nous éclairer aussi sur le chemin de l'oraison : le grand désir du père Caffarel était que nous puissions faire l'expérience de la rencontre personnelle avec Dieu.

Père Paul-Dominique Marcovits, o.p.

## ETAT D'AVANCEMENT DE LA CAUSE

---

Heureuse nouvelle ! L'ensemble de la documentation réunie par le postulateur, le père Paul-Dominique Marcovits et la vice-postulatrice, Madame Marie-Christine Genillon, a été remis au Président de la Commission canonique d'enquête, Mgr Maurice Fréchar, le 14 mars 2014. La Commission a reçu également les rapports des deux censeurs théologiens et le rapport commun de la Commission historique constituée de trois membres.

Le Président de la Commission ainsi que les deux autres membres de celle-ci, le promoteur de justice et la notaire, doivent maintenant vérifier la constitution et la conformité de l'ensemble du dossier de la Cause du Père Caffarel.

Le postulateur et la vice-postulatrice vont ensuite avoir la possibilité de prendre connaissance du dossier constitué par la Commission canonique, notamment les procès-verbaux des auditions des témoins entendus par cette Commission. Toute cette procédure demeure confidentielle.

Il ne restera plus, ensuite, qu'à photocopier le dossier complet en deux exemplaires : l'original restera dans le diocèse de Paris et les deux autres seront envoyés à la Congrégation pour les Causes des Saints à Rome.

S'il est conforme, la clôture officielle du dossier scellé par le Chancelier du diocèse est prévue à Paris sous la présidence d'un Vicaire général délégué par l'Archevêque, le 18 octobre 2014, et cet acte sera suivi d'une messe d'action de grâce à Saint-Augustin, à Paris, qui fut la paroisse du Père Caffarel pendant 40 ans.

Marie-Christine Genillon  
Vice-postulatrice

# L'ANNEE DE LA FAMILLE ARCHIVES DU PERE CAFFAREL

*A l'occasion de l'année de la famille nous vous proposons de mettre en perspective un éditorial du Père Caffarel et des extraits des textes conciliaires. Cet éditorial de mars 1962 est en effet typique de la réflexion qui a amené quelques années plus tard à la rédaction des chapitres consacrés à la famille dans la constitution Gaudium et Spes et dans le décret sur l'apostolat des laïcs.*



## **LETTRE MENSUELLE DES ÉQUIPES NOTRE-DAME**

**Numéro spécial – mars 1962**

### UNE « ÉGLISE EN RÉDUCTION »

Chaque fois que l'on veut approfondir un aspect de la vie du couple ou de la famille, il faut revenir à l'enseignement de l'Église sur le sacrement de mariage (1). Ce sacrement a ceci de caractéristique que son sujet n'est pas l'individu comme dans les autres sacrements, mais le couple en tant que couple. En effet, il fonde, il consacre, il sanctifie cette petite société, unique en son genre, que forment l'homme et la femme mariés. Et c'est la seule institution naturelle qui jouisse du privilège d'entrer dans l'ordre de la grâce, d'être rattachée, en tant que telle, au Corps mystique. Cela, en effet, ne peut être dit ni d'une nation, ni d'un monastère : leurs membres peuvent bien être rattachés au Corps Mystique, mais non pas le groupement en tant que groupement. Tandis que le couple, lui, branché sur le Corps Mystique, devient une ramification, un organe de ce Corps, dont la vie le pénètre et le porte. Or cette vie, vous le savez bien, a une double orientation : à la fois culturelle et apostolique.

<sup>1</sup> Extraits d'une conférence faite aux Journées de Foyers responsables, en octobre 1958, et parue dans le n° 98 de « L'Anneau d'Or ».

Tout au long des pages qui vont suivre, c'est ce premier aspect qui va retenir notre attention. Partons de la notion du mariage chrétien. Il n'est pas seulement le don réciproque de l'homme et de la femme ; il est aussi le don, la consécration du couple au Christ. Désormais, dans ce couple qui, en se donnant, s'est ouvert à lui, le Christ est présent ; et c'est pourquoi un saint Jean Chrysostome l'appelle une « église en réduction ». Cette présence, il est vrai, se vérifie déjà lorsque deux ou trois sont unis au nom du Christ (Mt 18, 20), mais dans le cas du couple, il y a plus et il y a mieux : un pacte, une alliance, au sens biblique du mot, entre le Christ et le foyer. Ce que Yahvé disait autrefois : « Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple », le Christ, à son tour, le dit au couple. Ainsi lié au couple, présent au couple, le Christ aspire à rendre grâces à son Père, à intercéder avec et par les époux pour le monde entier...

Le temps fort de ce culte du couple, c'est précisément la prière conjugale. Et le soir, quand cet homme et cette femme prient, c'est la prière de son Fils bien-aimé que le Père des Cieux entend, parce que, dans leur cœur, l'Esprit du Christ inspire leurs sentiments.

Tant qu'on ne s'élève pas à cette hauteur-là, on ne peut pas bien saisir ni promouvoir la prière conjugale. Sa nécessité et sa grandeur ne s'expliquent que dans la perspective du sacrement de mariage. En un mot, quand le Christ unit par son sacrement un homme et une femme, c'est pour fonder un sanctuaire, ce sanctuaire qu'est un foyer chrétien, où lui, le Christ, pourra célébrer, avec ce couple, par ce couple, le grand culte filial de louange, d'adoration et d'intercession qu'il est venu instaurer sur terre...

Et la prière familiale ? Très vite, en effet, le couple devient famille. La prière conjugale tout naturellement alors s'épanouit en prière familiale. Je ne dis pas : la prière familiale se substitue à la prière conjugale, mais bien : la prière conjugale s'épanouit en prière familiale. La distinction est d'importance. Cela veut dire que, pour saisir la signification profonde de la prière familiale, il faut partir de la prière conjugale.

Le couple est cellule d'Église, avons-nous dit, il est vivant de la vie de l'Église : pour la petite cellule comme pour l'Église entière, la première fonction est le culte de Dieu. Je n'oublie pas pour autant que le couple a une autre fonction, caractéristique, spécifique : la procréation. Mais cette procréation elle-même, dans un foyer chrétien, ne se comprend bien que par rapport à sa mission culturelle. Expliquons-nous.

Le grand objectif de la fécondité, dans un foyer chrétien, est, ou du moins devrait être, d'engendrer et de former des « adorateurs en esprit et en vérité », pour que sur terre se poursuive le culte du vrai Dieu. Mais en attendant que les enfants prennent la relève en fondant à leur tour des familles, voilà que la prière conjugale se les associe et, grâce à eux, s'épanouit en prière familiale, comme la sève dans le tronc passe dans les branches afin qu'elles portent des feuilles, des fleurs et des fruits. La prière conjugale se saisit des enfants pour chanter la gloire du Seigneur au nom du monde entier. Ainsi comprise, la prière familiale est bien autre chose qu'une touchante coutume : c'est vraiment l'activité première, capitale, fondamentale de la famille chrétienne. C'est elle qui distingue la famille chrétienne d'une famille non chrétienne. En conséquence, la prière familiale ne sera pas seulement la prière du père ou de la mère, ni même la prière des deux, ni seulement la prière des enfants, mais la prière de tous, unanimes, dans laquelle personne n'est simple spectateur, à laquelle chacun participe activement.

Père Henri Caffarel



## *Constitution Gaudium et Spes, deuxième partie, chapitre 1<sup>er</sup>*

### *48. Sainteté du mariage et de la famille*

1. La communauté profonde de vie et d'amour que forme le couple a été fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur ; elle est établie sur l'alliance des conjoints, c'est-à-dire sur leur consentement personnel irrévocable. Une institution, que la loi divine confirme, naît ainsi, au regard même de la société, de l'acte humain par lequel les époux se donnent et se reçoivent mutuellement. En vue du bien des époux, des enfants et aussi de la société, ce lien sacré échappe à la fantaisie de l'homme. Car Dieu lui-même est l'auteur du mariage qui possède en propre des valeurs et des fins diverses ; tout cela est d'une extrême importance pour la continuité du genre humain, pour le progrès personnel et le sort éternel de chacun des membres de la famille, pour la dignité, la stabilité, la paix et la prospérité de la famille et de la société humaine tout entière. Et c'est par sa nature même que l'institution du mariage et l'amour conjugal sont ordonnés à la procréation et à l'éducation qui, tel un sommet, en constituent le couronnement. Aussi l'homme et la femme qui, par l'alliance conjugale « ne sont plus deux, mais une seule chair » (*Mt 19, 6*), s'aident et se soutiennent mutuellement par l'union intime de leurs personnes et de leurs activités ; ils prennent ainsi conscience de leur unité et l'approfondissent sans cesse davantage. Cette union intime, don réciproque de deux personnes, non moins que le bien des enfants, exigent l'entière fidélité des époux et requièrent leur indissoluble unité.

2. Le Christ Seigneur a comblé de bénédictions cet amour aux multiples aspects, issu de la source divine de la charité, et constitué à l'image de son union avec l'Église. De même en effet que Dieu prit autrefois l'initiative d'une alliance d'amour et de fidélité avec son peuple, ainsi, maintenant, le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement de mariage. Il continue de demeurer avec eux pour que les époux, par leur don mutuel, puissent s'aimer dans une fidélité perpétuelle, comme lui-même a aimé l'Église et s'est livré pour elle. L'authentique amour conjugal est assumé dans l'amour divin et il est dirigé et enrichi par la puissance rédemptrice du Christ et l'action salvifique de l'Église, afin de conduire efficacement à Dieu les époux, de les aider et de les affermir dans leur mission sublime de père et de mère. C'est pourquoi les époux chrétiens, pour accomplir dignement les devoirs de leur état, sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial. En accomplissant leur mission conjugale et familiale avec la force de ce sacrement, pénétrés de

l'Esprit du Christ qui imprègne toute leur vie de foi, d'espérance et de charité, ils parviennent de plus en plus à leur perfection personnelle et à leur sanctification mutuelle ; c'est ainsi qu'ensemble ils contribuent à la glorification de Dieu.

3. Précédés par l'exemple et la prière commune de leurs parents, les enfants, et même tous ceux qui vivent dans le cercle familial, s'ouvriront ainsi plus facilement à des sentiments d'humanité et trouveront plus aisément le chemin du salut et de la sainteté. Quant aux époux, grandis par la dignité de leur rôle de père et de mère, ils accompliront avec conscience le devoir d'éducation qui leur revient au premier chef, notamment au plan religieux.

4. Membres vivants de la famille, les enfants concourent, à leur manière, à la sanctification des parents. Par leur reconnaissance, leur piété filiale et leur confiance, ils répondront assurément aux bienfaits de leurs parents et, en bons fils, ils les assisteront dans les difficultés de l'existence et dans la solitude de la vieillesse. Le veuvage, assumé avec courage dans le sillage de la vocation conjugale, sera honoré de tous. Les familles se communiqueront aussi avec générosité leurs richesses spirituelles. Alors, la famille chrétienne, parce qu'elle est issue d'un mariage, sera image et participation de l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Église, manifesterà à tous les hommes la présence vivante du Sauveur dans le monde et la véritable nature de l'Église, tant par l'amour des époux, leur fécondité généreuse, l'unité et la fidélité du foyer, que par la coopération amicale de tous ses membres.

***Concile Vatican II. Décret sur l'Apostolat des Laïcs. 18 novembre 1965.  
Chapitre 3 section 11 : la Famille***

Le Créateur a fait de la communauté conjugale l'origine et le fondement de la société humaine. Par sa grâce, il en a fait aussi un mystère d'une grande portée dans le Christ et dans l'Église (cf. Ephésiens 5, 32). Aussi l'apostolat des époux et des familles a-t-il une singulière importance pour l'Église comme pour la société civile.

Les époux chrétiens sont l'un pour l'autre, pour leurs enfants et les autres membres de leur famille, les coopérateurs de la grâce et les témoins de la foi. Ils sont les premiers à transmettre la foi à leurs enfants et à en être auprès d'eux les éducateurs. Ils les forment par la parole et l'exemple à une vie

chrétienne et apostolique ; ils les aident avec sagesse dans le choix de leur vocation et favorisent de leur mieux une vocation sacrée s'ils le découvrent en eux.

Ce fut toujours le devoir des époux, mais c'est aujourd'hui l'aspect le plus important de leur apostolat, de manifester et de prouver par toute leur vie l'indissolubilité et la sainteté du lien matrimonial ; d'affirmer avec vigueur le droit et le devoir assignés aux parents et aux tuteurs d'élever chrétiennement leurs enfants ; de défendre la dignité et l'autonomie de la famille. Ils doivent donc collaborer, eux et tous les fidèles, avec les hommes de bonne volonté, pour que ces droits soient parfaitement sauvegardés dans la législation civile ; pour qu'il soit tenu compte, dans le gouvernement du pays, des exigences des familles concernant l'habitation, l'éducation des enfants, les conditions de travail, la sécurité sociale et les impôts et que dans les migrations la vie commune de la famille soit parfaitement respectée.

Cette mission d'être la cellule première et vitale de la société, la famille elle-même l'a reçue de Dieu. Elle la remplira si par la piété de ses membres et la prière faite à Dieu en commun elle se présente comme un sanctuaire de l'Église à la maison ; si toute la famille s'insère dans le culte liturgique de l'Église ; si enfin elle pratique une hospitalité active et devient promotrice de la justice et de bons services à l'égard de tous les frères qui sont dans le besoin. Parmi les diverses œuvres d'apostolat familial, citons en particulier : adopter des enfants abandonnés, accueillir aimablement les étrangers, aider à la bonne marche des écoles, conseiller et aider les adolescents, aider les fiancés à se mieux préparer au mariage, donner son concours au catéchisme, soutenir époux et familles dans leurs difficultés matérielles ou morales, procurer aux vieillards non seulement l'indispensable mais les justes fruits du progrès économique.

Toujours et partout mais spécialement dans les régions où commencent à se répandre les premières semences de l'Évangile, dans celles où l'Église en est à ses débuts, dans celles aussi où elle se heurte à de graves obstacles, les familles rendent au Christ un très précieux témoignage face au monde en s'attachant par toute leur vie à l'Église et en présentant l'exemple d'un foyer chrétien.

Afin d'atteindre plus facilement les buts de leur apostolat il peut être opportun pour les familles de se constituer en associations.



## L'ARRIVEE DU PERE CAFFAREL A TROUSSURES

### ***LETTRE MENSUELLE DES ÉQUIPES NOTRE-DAME XIX<sup>e</sup> année – n. 10 – juillet 1966***

#### UNE MAISON DE PRIÈRE

Il m'a été proposé, en septembre dernier, de prendre la direction spirituelle d'une maison qui fut, pendant plus de vingt ans, un foyer intellectuel et spirituel très vivant, animé par le Père Donccœur. J'ai longuement hésité et prié avant de répondre à cette offre inattendue. C'est une lourde responsabilité que d'accepter un tel héritage spirituel. J'ai cherché à connaître les intentions du Seigneur. Finalement j'ai dit oui et décidé d'en faire une « Maison de prière ». Il ne s'agit donc pas d'une quelconque « maison de repos ». Ni même d'une « maison de retraites » (on n'en manque pas). Mais d'un îlot de silence, à 75 km de Paris, d'une demeure accueillant tout au long de l'année ceux que Dieu appelle à le retrouver dans la solitude pendant quelques jours : « Je t'attirerai au désert, et là je parlerai à ton cœur » (Osée, 2, 16).

La propriété de dix hectares et, plus largement, la campagne environnante, sont admirablement calmes, inattaquées par l'agitation et la fièvre de l'agglomération parisienne. Et tout, dans la maison, sera conçu en vue du recueillement.

Pendant la période où j'hésitais sur la décision à prendre, j'ai retrouvé le texte de Gopal Mukerji cité, un jour, par le P. Donccœur, dans les Cahiers du Cercle Sainte-Jeanne : « Du moment où un de mes disciples montre des symptômes indiquant qu'il est pris par la routine des bonnes œuvres, je l'envoie dans notre retraite de l'Himalaya pour y méditer et y purifier son âme. Quand il a pleinement recouvré sa vision de Dieu, s'il le désire, je le laisse revenir ». L'Himalaya aux portes de Paris ! Mieux : une maison où se

vérifie la promesse du Seigneur : « Je les réjouirai dans ma maison de prière » (Is 56, 7).

Ne pouvant y séjourner moi-même continûment, je cherche un prêtre qui y serait à demeure — prêtre grand malade par exemple qui, n'étant pas en mesure d'exercer un ministère actif, assurerait la messe quotidienne et répondrait à ceux qui recourraient à ses conseils.

J'envisage aussi d'y animer moi-même, à plusieurs reprises en cours d'année, des « Semaines de prière », ouvertes à tous : laïcs et prêtres, célibataires et gens mariés. Les frères séparés y seront accueillis avec joie ainsi que les non chrétiens. On se réunira plusieurs fois par jour à la chapelle pour écouter la Parole de Dieu, commentée par le prêtre, et prier ensemble. Le reste du temps, chacun s'entretiendra avec le Seigneur à la chapelle, ou dans sa chambre, ou dans la campagne. De brèves causeries seront faites à ceux qui désirent être initiés à la prière, qui aspirent à savoir « prier sans cesse », selon la recommandation du Seigneur.

Il ne s'agit pas, vous le voyez, de retraites fermées au sens classique du terme : on n'y vient pas d'abord pour se convertir ou pour chercher sa voie, ou pour résoudre des problèmes. Il ne s'agit pas non plus de sessions d'étude, fût-ce sur la prière. On y vient comme des enfants heureux de se retrouver dans la maison du Seigneur, avides de l'écouter, tout attentifs et accueillants à sa Parole ; disponibles, désireux de vivre à longueur de journée dans sa familiarité ; paisibles de sa paix en même temps qu'actifs de cette intense activité spirituelle qu'est la prière — la prière n'est-elle pas une participation à l'activité même de Dieu ? Et cela dans un climat de grand silence et d'amour fraternel, les hôtes formant une petite communauté temporaire, parcelle de ce « peuple que Dieu s'est acquis pour la louange de sa gloire » (Ep 1, 14).

Pour inaugurer ces Semaines de prière, il eût été plus raisonnable d'attendre l'achèvement des travaux assez considérables de remise en état, d'aménagement et d'agrandissement qui s'imposent — et pour lesquels il faut d'urgence trouver les fonds. Mais le temps presse. Tant d'âmes se désagrègent dans le climat d'inquiétude, de fièvre, de matérialisme où elles baignent. Et notre monde menacé — de catastrophes spirituelles plus encore que de catastrophes matérielles — a un tel besoin de prière !

Avec les lecteurs des *Cahiers sur l'oraison*, vous êtes, vous membres des E.N.-D., les premiers invités à ces Semaines de prière. Mais je dois vous prévenir que les conditions de logement seront encore peu confortables. Pour que la maison puisse recevoir trente personnes, ce qui me paraît le bon effectif, il faudra que quelques-uns apportent leur tente et campent dans la

propriété. Mais après tout, ce médiocre confort ne sera peut-être pas une condition défavorable à la vie de prière.

Il me reste une appréhension : que s'inscrivent pour les deux Semaines de prière de cet été, plus de personnes qu'il n'est possible d'en recevoir : deux ou trois cents.... au lieu de soixante ! Dans cette éventualité, un choix s'imposera qui, inévitablement, sera quelque peu arbitraire. Nous serons guidés par le désir d'une grande variété entre les participants. Mais pour que ce choix ne nous soit pas trop cruel, il faut être sûrs que vous accepterez de bon cœur notre réponse, quelle qu'elle soit, à votre demande d'inscription.

Veillez prier pour que ces semaines répondent bien à l'attente du Seigneur.

Père Henri Caffarel



## BILAN FINANCIER 2013 DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU PERE CAFFAREL

A fin décembre 2013, l'état des recettes et des dépenses de l'association se présente de la façon suivante :

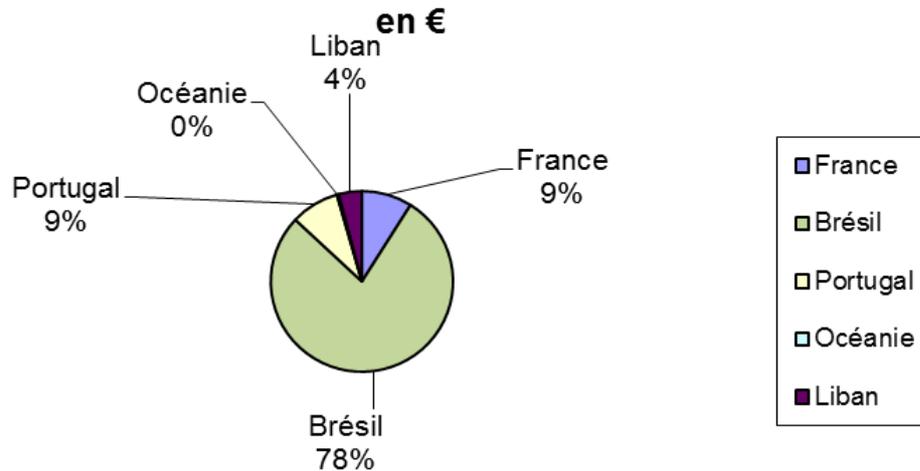
|                                       |                 |                 |
|---------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Dépenses</b>                       | 2013            | 2012            |
| • Déplacements pour témoignages       | 900 €           | 1 488 €         |
| • Frais de bureau                     | 3 425 €         | 1 357 €         |
| • Equipe Postulation                  | 6 000 €         | 7 365 €         |
| • Assistance secrétariat reprographie | 6 202 €         | 6 220 €         |
| <b>Total</b>                          | <b>16 527 €</b> | <b>16 430 €</b> |
| <b>Recettes</b>                       |                 |                 |
| • Cotisations                         | 23 284 €        | 13 344 €        |
| • Subvention ERI                      | 0 €             | 0 €             |
| • Dons                                | 460 €           | 425 €           |
| • Ventes Marchandises                 | 105 €           | 0 €             |
| • Colloque                            | 23 €            | 194 €           |
| • Produits Financiers                 | 569 €           | 1 529 €         |
| <b>Total</b>                          | <b>24 441 €</b> | <b>15 492 €</b> |
|                                       |                 |                 |
| <b>Résultat</b>                       | <b>7 914 €</b>  | <b>- 938 €</b>  |

Les dépenses entre 2012 et 2013 sont stables. L'activité principale de l'année a consisté à finaliser le dossier pour transmission à la commission diocésaine. Peu de déplacements que ce soit pour des entretiens ou pour les membres de l'Equipe.

Les recettes de cotisations 2013 sont élevées. Ceci est principalement dû aux recettes en provenance du Brésil. En conséquence, nous avons décidé, de la même façon que les années précédentes, de ne pas requérir la subvention des Equipes Notre-Dame Internationale (10 000 €) et de la reporter aux années suivantes en fonction de l'évolution de la cause et en particulier de son transfert à Rome avec un Postulateur localement. En prenant en compte ce transfert, le budget prévisionnel pour l'année 2015 se situe à 27 000 €.

\*\*\*\*\*

## Provenance des Cotisations et Dons 2013



Les cotisations et les dons proviennent toujours principalement du Brésil, qui est le vrai moteur de la cause. La provenance des cotisations est directement liée à la désignation et à l'engagement des correspondants de l'association dans les Super Régions. Collecter des cotisations non seulement concourt à la bonne santé financière de l'association, en permettant la constitution de réserves en vue des célébrations espérées de béatification et de canonisation, mais est aussi un indicateur significatif de l'importance donnée par les fidèles à la cause.

Les réserves, à fin 2013, sont légèrement supérieures à 40 000 € et permettent d'envisager sereinement la suite de la procédure et de développer des actions de communication visant à mieux faire connaître le Père Caffarel et sa pensée.

Nota : Ce graphique présente les cotisations comptabilisées dans l'année au niveau de l'association et peuvent être en décalage par rapport aux collectes enregistrées dans chaque pays durant l'année 2013.

Philippe DENEY  
Trésorier

**Prière pour la canonisation  
du Serviteur de Dieu  
Henri Caffarel**

Dieu, notre Père,  
Tu as mis au fond du cœur de ton serviteur, Henri Caffarel,  
un élan d'amour qui l'attachait sans réserve à ton Fils  
et l'inspirait pour parler de lui.

Prophète pour notre temps,  
il a montré la dignité et la beauté de la vocation de chacun  
selon la parole que Jésus adresse à tous : "Viens et suis-moi."

Il a enthousiasmé les époux pour la grandeur du sacrement de mariage  
qui signifie le mystère d'unité et d'amour fécond entre le Christ et l'Église.  
Il a montré que prêtres et couples  
sont appelés à vivre la vocation de l'amour.  
Il a guidé les veuves : l'amour est plus fort que la mort.  
Poussé par l'Esprit,  
il a conduit beaucoup de croyants sur le chemin de la prière.  
Saisi par un feu dévorant, il était habité par toi, Seigneur.

Dieu, notre Père,  
par l'intercession de Notre-Dame,  
nous te prions de hâter le jour  
où l'Église proclamera la sainteté de sa vie,  
pour que tous trouvent la joie de suivre ton Fils,  
chacun selon sa vocation dans l'Esprit.

Dieu notre Père, nous invoquons le père Caffarel pour...  
*(Préciser la grâce à demander)*

**Prière approuvée par Monseigneur André VINGT-TROIS – Archevêque de Paris.  
"Nihil obstat" : 4 janvier 2006 – "Imprimatur" : 5 janvier 2006**

*Dans le cas d'obtention de grâces par l'intercession du Père Caffarel,*

*contacter le postulateur*  
*Association "Les Amis du Père Caffarel"*  
*49 rue de la Glacière – F 75013 PARIS*

## **Association des Amis du Père Caffarel**

### **Membres d'honneur**

Cardinal Jean-Marie LUSTIGER, ancien archevêque de Paris †

René RÉMOND, de l'Académie française †

Pedro et Nancy MONCAU †

Mgr Guy THOMAZEAU, archevêque émérite de Montpellier

Père Bernard OLIVIER o.p., ancien conseiller spirituel de l'E.R.I<sup>1</sup> †

Jean et Annick ALLEMAND, anciens permanents, biographe du Père Caffarel

Louis et Marie d'AMONVILLE, anciens responsables de l'Equipe Responsable,  
anciens permanents

La responsable générale de la « Fraternité Notre-Dame de la Résurrection », Madeleine AUBERT,

Igar et Cidinha FEHR, anciens responsables de l'E.R.I<sup>1</sup>

Mgr François FLEISCHMANN, ancien conseiller spirituel de l'E.R.I<sup>1</sup>

Le Prieur de Notre-Dame de Cana (Troussures), Père ETIENNE-MARIE, Frère de Saint-Jean

Alvaro et Mercedes GOMEZ-FERRER, anciens responsables de l'E.R.I<sup>1</sup>

Pierre † et Marie-Claire HARMEL, équipiers, ancien ministre belge

Odile MACCHI, ancienne responsable générale de la

« Fraternité Notre-Dame de la Résurrection »

Marie-Claire MOISSENET, présidente d'honneur du Mouvement

« Espérance et Vie »

Gérard et Marie-Christine de ROBERTY, anciens responsables de l'E. R. I<sup>1</sup>

La présidente du Mouvement « Espérance et Vie », Michèle TAUPIN

Carlo et Maria-Carla VOLPINI, anciens responsables de l'E.R.I<sup>1</sup>

Le responsable des « Intercesseurs », Jean-Michel VUILLERMOZ

Danielle WAGUET, collaboratrice et exécutrice testamentaire du P. Caffarel

<sup>1</sup> E.R.I : Equipe Responsable Internationale des Equipes Notre Dame

**Postulateur :**

Père Marcovits, o.p.

**Vice-postulatrice :**

Marie-Christine Genillon.

**Directeur de publication :**

José Moura Soares

**Equipe de Rédaction :**

Loïc et Armelle Toussaint de Quiévre-court

---

*LES AMIS DU PÈRE CAFFAREL*

Association loi 1901 pour la promotion de la Cause  
de canonisation du Père Henri Caffarel

49, rue de la Glacière - (7<sup>e</sup> étage) - F 75013 PARIS

Tél. : + 33 1 43 31 96 21 - Fax.: + 33 1 45 35 47 12

Courriel : [association-amis@henri-caffarel.org](mailto:association-amis@henri-caffarel.org)

Site Internet : [www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

---

**AVEZ-VOUS PENSÉ  
A RENOUVELER VOTRE ADHÉSION  
A L'ASSOCIATION  
DES AMIS DU PERE CAFFAREL ???**

**DECOUPER et REMPLIR cette FEUILLE  
RENOYER AVEC VOTRE CHEQUE**

A :

Association internationale de soutien

**A LA CAUSE DE BEATIFICATION DU  
Père Henri CAFFAREL**

49 rue de la Glacière – 7ème étage

F-75013 PARIS

[www.henri-caffarel.org](http://www.henri-caffarel.org)

NOM :.....

Prénom(s) :.....

Adresse :.....

.....

Code postal :..... Ville.....

Pays : .....

Téléphone :.....

Courriel :.....@.....

Activité professionnelle – religieuse.....

.....

.....

**Je renouvelle mon adhésion (nous renouvelons) à l'Association**  
"Les Amis du Père CAFFAREL" pour l'année 2014,

**Et je règle (nous réglons) la cotisation annuelle :**

- Membre adhérent : 10 €
- Couple adhérent : 15 €
- Membre bienfaiteur : 25 € et plus

**Chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Les Amis du Père Caffarel"**

Je vous demande d'adresser une information et  
une demande d'adhésion aux personnes suivantes :

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....

Nom :.....  
Prénom :.....  
Adresse :.....  
Code postal..... Ville :.....  
Pays :.....  
Courriel :.....@.....